



**ASSOCIATION
VALLÉE DE L'HÉRAULT**
SIÈGE SOCIAL

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2021

La séance est ouverte à 14 heures par le Président, Jean-François Chatel.

Personnes présentes : Mesdames Annie Deloupy, Fabienne Langin, Noëlle Martinez, Michèle Peyronnet et Messieurs Serge Martin, Patrick Montels et Eric Signoret.

Personnes ayant donné leur pouvoir : Madame Danièle Bückel et Monsieur Serge-Marie Charpiot à Monsieur Jean-François Chatel. Mesdames Yvette Maury et Laurette Olive à Monsieur Serge Martin. Mesdames Aline Bassalade et Huguette Camarena à Monsieur Patrick Montels. Madame Annie Louis et Monsieur Roger Castagné à Madame Michèle Peyronnet. Mesdames Josyane Couderc et Marie-Hélène Lavastre à Monsieur Éric Signoret. Monsieur Vincent Gaudy à Madame Noëlle Martinez. Monsieur Guy Olive à Madame Fabienne Langin.

Personnes excusées : Madame Christiane Boisseau Dedieu, Messieurs Roger Legros et Jacques Navarro.

Commissaire aux Comptes : Madame Florence Gabriel

Autres personnes présentes : Messieurs Laurent Maitre, Directeur Général, Julien Bihel, Directeur du Pôle Accueil Accompagnement, Jean-Marc Bulfone, Directeur du Pôle Travail Hébergement, Renaud Naffrechoux, Responsable Administratif et Financier et Madame Céline Feuillat, Assistante de direction.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

SIÈGE SOCIAL

18, avenue de la Gardie • 34510 Florensac • Tél.: 04 67 77 00 65 • siege@avh34.org
FOYERS Ma Résidence & Jean Piaget • SAVS / ACCUEIL FAMILIAL
ESAT / ENTREPRISE ADAPTÉE les ateliers de la vallée de l'Hérault • SAMSAH de Béziers • GEM de Béziers
www.avh34.org - Siren: 775 997 463

I – De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Présentation et approbation des modifications statutaires

Selon l'article 7 des Statuts : quorum et majorités renforcés

Première résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve les modifications statutaires à l'unanimité.

II – De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2020

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2020 à l'unanimité.

3. Rapport moral et d'activité du Président

Le Président procède à la lecture de son rapport moral et d'activité :

« Comment ne pas commencer par ce qui a été de tous nos instants en 2020 ; de tous nos instants, mais aussi de toutes nos inquiétudes et de tous nos combats. De toutes nos attentions aussi, et je veux en cet instant et en ce lieu rappeler l'immense travail de notre Directeur Général, Laurent Maitre, et de ses Directeurs de pôles, Jean-Marc Bulfone et Julien Bihel, pour faire face à ce mal perfide et destructeur qu'est cette COVID19.

Je tiens dans la rédaction quelque peu officielle de ce rapport à leur témoigner les remerciements et la reconnaissance des membres du Conseil d'Administration que j'ai l'honneur de présider.

Remerciements qui s'adressent aussi à Renaud et à Céline, aux chefs de services et animateurs, au personnel médical et aux salariés bien évidemment. C'est l'ensemble du personnel d'AVH qui a su se mobiliser, faire corps et affronter les épreuves pour assurer la continuité du service et de nos engagements durant cette année difficile.

Il m'appartient aujourd'hui, en ma qualité de Président en poste, de présenter le rapport moral et d'activité de l'année 2020. En fait, plus de 80 % de l'exercice 2020 a été conduit sous la Présidence de notre amie Christiane BOISSEAU-DEDIEU qui a quitté ses fonctions le 29 octobre de l'année dernière. Permettez-moi de rappeler quelques mots que j'avais pu prononcer à l'occasion de mon installation. « Son engagement au sein d'AVH est à l'image de toute sa carrière professionnelle. Humaniste et

laïque, elle a su être fédératrice. Passionnée et engagée, elle a su transmettre son dynamisme et son ardeur au travail. Et cela, toujours dans la bonne humeur et avec un grand sourire.

Ma très chère Christiane, au nom des administratrices et administrateurs, de l'équipe de direction et de l'ensemble des collaborateurs d'AVH je te renouvelle nos plus sincères et chaleureux remerciements pour ces années passées au service de notre Association. »

Christiane qui malheureusement n'est pas parmi nous aujourd'hui. Christiane traverse depuis quelques temps une période difficile et pénible où des ennuis de santé la conduisent à un peu de recul et beaucoup de repos. Les choses rentrent dans l'ordre doucement mais je vous demande de ne pas encore l'appeler, car c'est son souhait encore à ce jour. Nous lui souhaitons tous un très rapide rétablissement dans l'attente de la retrouver au plus vite parmi nous.

Passons aux aspects institutionnels du fonctionnement de notre Association :

Notre Assemblée Générale s'est réunie le mardi 30 juin 2020. Elle a notamment approuvé le rapport moral et d'activité de la Présidente, mais également les comptes de l'exercice 2019.

De même, les modifications statutaires proposées ainsi que le Règlement Intérieur ont eux aussi été approuvés à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration a tenu 4 séances :

Le 16 janvier.

Le 11 juin consacré notamment à l'arrêté des comptes 2019.

Celui du 29 octobre, qui a enregistré la démission de la Présidente Christiane BOISSEAU-DEDIEU et procédé à mon élection.

Enfin le 3 décembre, où nous avons défini nos grandes orientations et finalisé la création de commissions de travail : Communication, Développement, Finances, Technique / immobilier et Parenthèse.

Le Bureau s'est réuni 2 fois : le 20 octobre et le 26 novembre

Le fonctionnement des CVS a été fortement perturbé par la crise sanitaire. Cluster, fermeture d'ateliers, télétravail, cas contact et aussi malheureusement positifs, n'ont pas permis la tenue de réunions en présentiel.

Tout comme la Commission « Communication » qui s'est réunie une première fois le 6 février 2020.

Hélas, la crise sanitaire a suspendu ses travaux, qui n'ont repris qu'au printemps 2021.

De même que la crise sanitaire nous a fait annuler beaucoup de manifestations au cours de cette année. Seule la traditionnelle cérémonie des vœux avec la fameuse galette a pu avoir lieu à la Salle du Bosquet, le 16 janvier.

Mais, pas de Fête d'AVH, pas de Fête au Foyer Jean Piaget, pas de match de foot AVH – Lions Club, pas de Fête de fin d'année...

Sur ce dernier point, AVH a tenu toutefois à marquer le coup, en offrant une corbeille garnie à tous les bénéficiaires et tous les salariés.

Avant de conclure, je voudrais rappeler la mémoire du docteur SORRIBES.

Le docteur SORRIBES, docteur en médecine depuis 1982 et médecin psychiatre depuis 1986 a été recrutée par AVH le 19 janvier 1996.

Intervenante à temps partiel auprès de la majorité de nos équipes, elle ne comptait pas son temps ni ne ménageait sa disponibilité afin d'apporter un soutien aux personnes que nous accompagnons mais aussi auprès des professionnels.

Sa discrétion, son écoute, sa bienveillance faisaient d'elle une professionnelle très appréciée et une référence dans le champ de l'accompagnement des adultes en situation de handicap.

Elle est décédée le 25 mars 2020 des suites d'une longue maladie. Les conditions sanitaires et les règles spécifiques à l'organisation des obsèques n'ont pas permis aux personnes d'AVH de lui dire au revoir dans de bonnes conditions.

Ainsi, afin d'honorer sa mémoire, en accord avec sa famille, un Magnolia sera planté sur le site de production ce Jeudi 10 juin en présence des professionnels et des personnes accompagnées.

2020, une année sombre certes. Mais aussi une année qui a permis de révéler toute la force de notre collectif et que nous avons ainsi réussi à traverser en limitant les écueils.

Deux mots sur 2021 qui, à ce jour, s'annonce sous de meilleurs auspices comme vous pourrez le constater à l'occasion des différentes interventions qui vont vous être proposées dans la suite de notre assemblée générale et notamment par cette première réunion en présentiel après de nombreuses visio.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement auprès des personnes en situation de handicap.

Remerciements, également envers KPMG et particulièrement Madame Florence GABRIEL, notre commissaire aux comptes, qui a assuré sa mission, là aussi dans des conditions contraignantes. »

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activité du Président.

4. Présentation des comptes de l'exercice 2020 de l'Association Vallée de l'Hérault

Les comptes soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 avril 2021.

Ils sont présentés par Messieurs Jean-Marc Bulfone et Julien Bihel.

Pôle Travail Hébergement

Entreprise Adaptée :

- Résultat comptable : - 352 164,51 €

Proposition d'affectation : En report à nouveau

ESAT BPAS (Budget Principal des Activités Sociales) :

- Résultat comptable : + 69 823,43 €

- Résultat administratif : + 50 541 €

Proposition d'affectation : En réserve d'investissements

ESAT BAPC (Budget Annexe de Production et de Commercialisation) :

- Résultat comptable : + 99 956,99 €

Proposition d'affectation : En réserve d'investissements

Foyer Logement Ma Résidence :

- Résultat comptable : - 54 960,48 €

- Résultat administratif : - 48 569 €

Proposition d'affectation : Demande de reprise du résultat déficitaire

Pôle Accueil Accompagnement

SAVS :

- Résultat comptable : + 55 619,52 €

- Résultat administratif : + 73 028 €

Proposition d'affectation : 60 029€ en réserve d'investissement

13 000€ Financement de mesures d'exploitation (Frais d'études et de réorganisation de l'établissement)

Familles d'accueil :

- Résultat comptable : + 7 504,07 €

Proposition d'affectation : En réserve de compensation des déficits

GEM :

- Résultat comptable : + 5 026,49 €

Proposition d'affectation : En réserve de compensation des déficits

SAMSAH :

- Résultat comptable : + 19 916,71 €

- Résultat administratif : + 27 098 €

Proposition d'affectation :

Résultat administratif vie sociale : +4 480€

- 2980€ en réserve de financement de mesures d'investissement
- 1500€ en affectation de futures mesures d'exploitation (Frais d'études et de réorganisation de l'établissement).

Résultat administratif soins : +22 618€

- 8000€ en affectation de futures mesures d'exploitation
- 14 618€ en réserve de financement de mesures d'investissement.

Foyer Jean Piaget :

- Résultat comptable : + 107 489,29 €

- Résultat administratif : + 132 981 €

Proposition d'affectation :

- 100 000 € en réserve de financement de mesures d'investissement.
- 20 000€ en réserve de compensation des déficits.
- 12 981€ en financement de mesures d'exploitation

Gestion propre associative (compte présenté par Eric Signoret, Trésorier) :

- Résultat comptable : + 210,59 €

Proposition d'affectation : En report à nouveau

Le résultat consolidé de l'Association est négatif : il s'établit à – 41 577,90 € pour l'exercice 2020.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2020

Madame Florence Gabriel, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels 2020.

Le Commissaire aux Comptes formule une certification sans réserve sur les comptes 2020 de l'Association.

6. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Madame Florence Gabriel donne lecture de son rapport spécial sur les conventions réglementées. Le contenu du rapport spécial est prévu par l'article L.612-6 du Code de Commerce. Il comporte l'énumération des conventions, la nature et leur objet, le nom des personnes intéressées, la société ou la personne morale contractante.

7. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Quatrième résolution

Après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2020 de l'Association Vallée de l'Hérault et le résultat déficitaire s'élevant à 41 577,90 €, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 avril 2021.

8. Délibération relative au rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale prend acte à l'unanimité du rapport spécial du Commissaire aux Comptes concernant les conventions réglementées.

9. Affectation du résultat de l'exercice 2020

Sixième résolution

Après avoir entendu les propositions d'affectation des résultats, l'Assemblée Générale, à l'unanimité :

- arrête les comptes des établissements et les résultats administratifs pour les établissements sous contrôle des tiers financeurs
- approuve les propositions d'affectation des résultats administratifs en vue de leur proposition aux autorités de contrôle et de tarification
- affecte le résultat déficitaire de la gestion propre s'élevant à 239 466,37 € en report à nouveau.

10. Activité des Etablissements et Services

Activité pôle accueil accompagnement 2020 :

- A l'échelle du pôle

Budget total des établissements 3 905 000 euros

Près de 255 personnes accompagnées (Foyer de vie-Accueil de jour, SAVS et SAMSAH)

29 personnes ont fréquenté le GEM

172 accueils en famille d'accueil (74 familles/167 personnes accueillies)

De manière globale, l'activité du pôle a été impactée par la crise sanitaire avec plus ou moins d'impact selon les établissements ou services. Les travaux institutionnels ont été freinés, les formations annulées ou reportées.

Le foyer de vie fut le plus impacté puisque nous avons connu un cluster sur l'établissement au mois d'octobre. Mise à part une forme grave développée par une résidente dont elle s'est remise, l'ensemble du personnel et des résidents sont sortis indemnes de cet épisode.

- **Le foyer de vie-Accueil de Jour Jean Piaget**

Les chiffres clés de 2020

12 986 journées réalisées

Taux d'occupation de 86,72%

1 admission

2 sorties

5 accueils temporaires

20 personnes en attente d'admission

Evènements marquants

La crise sanitaire avec le Cluster : 28 résidents 30 salariés ont contracté la Covid 19

Limitation de la vie sociale

La réalisation des travaux de réhabilitation (Réception de la cuisine et de la lingerie, construction du bâtiment de liaison, amorce de la surélévation et de la réfection de l'accueil de jour)

Le projet d'établissement : en cours de finalisation

- **Le SAVS**

Les éléments clés de 2020

Retour à l'agrément de 166 places

199 personnes accompagnées sur l'année

12 admissions

10 sorties

60 personnes en attente

94 personnes rencontrées pour conseil/évaluation

Faits marquants

La crise sanitaire nécessitant une adaptation des fonctionnements

Le décès d'une salariée (Dr Sorribes)

Déménagement de l'antenne de Clermont l'Hérault

Recrutement d'une cheffe de service

Le projet de service : en cours de finalisation

- **Le SAMSAH**

Les éléments clés de 2020

Premier exercice en année pleine

13 personnes accompagnées

3 admissions

1 sortie

- **L'Accueil familial**

Renouvellement de la convention pour 3 ans (2021/2024)

399 rapports de visite

74 familles d'accueil agréées

168 places agréées au 31/12/2020

172 accueils pour 167 personnes accueillies

Taux d'occupation de 80 % au 31/12/2020

L'activité est conforme aux prévisions, malgré la crise sanitaire.

- **Le GEM**

29 adhérents (39 en 2019)

21 personnes ont fréquenté le GEM (68 en 2019)

Ouverture du lundi au vendredi

150 jours d'ouverture, dont 10 jours ouverts par les adhérents (contre 231 jours et 62 en 2019)

1195 passages (2397 en 2019)

La crise sanitaire a largement impacté la fréquentation par les adhérents (confinements successifs)

Sur le plan financier, le Gem est excédentaire sur cet exercice, en raison de la captation de Crédits

Non Reconductibles importants sur 2020.

Projections pour l'année 2021 :

- Finalisation des réécritures des Projets d'établissement et de service (retardées par la crise sanitaire).
- Poursuites des projets en cours
- Finalisation de la réhabilitation du Foyer de vie-Accueil de jour
- Réalisation d'aménagements au GEM
- Ouverture de la Résidence Accueil de Béziers en novembre 2021
- Extension non importante de la capacité du SAVS de 166 à 178 places (Appel à candidature de février 2021)

Activité pôle travail hébergement 2020 :

- **Le Foyer Ma Résidence**

Quelques chiffres :

- 35 personnes accueillies/année
- 30 résidents au 31/12/2020
- 5 personnes sont à temps partiel sur l'ESAT
- 50% bénéficient d'une mesure de protection
- Âge moyen 40 ans

- 84 % d'hommes
- 2 personnes en couple
- 75 % troubles psy (associés ou non à une déficience mentale)
- 75 % bénéficient de soins psy à l'extérieur du foyer
- 13 stagiaires accueillis et 2 personnes en accueil temporaire

Les évènements importants de cette année 2020 ont été principalement liés à la COVID qui nous a obligés à confiner les résidents pendant un mois et demi et à mettre en place des cellules de prises en charge psychologiques pour les personnes que cela a perturbé psychiquement et psychologiquement.

Nous avons quand même continué la réécriture du PE mais pas au rythme que nous souhaitions

Nous avons finalisé le projet architectural du foyer avec la mise à disposition gracieuse d'un terrain par la mairie

Nous avons continué à développer les liens entre l'ESAT et le foyer

- **L'ESAT et l'EA**

- **Quelques chiffres :**

- 92 Personnes en situation de handicap de 19 à 65 ans sur l'ESAT

- 36 salarié-e-s en situation de handicap sur l'EA

- Axes de travail principaux : développer l'autonomie, maintenir les acquis, favoriser l'épanouissement personnel de chacun à travers le travail, travailler l'inclusion en milieu ordinaire.

- Âge moyen 41 ans

- 78 % d'hommes

- 75 % troubles psy (associés ou pas à une déficience mentale)

- 20 stagiaires accueillis

- Taux d'occupation de 79,5% dû essentiellement à l'absentéisme des personnes souffrant de troubles psychiques

- 95 personnes accueillies en moyenne dû au travail à temps partiel

L'année 2019 s'était passée à essayer de trouver des solutions (administratives, organisationnelles, managériales, économiques...) pour combler notre déficit malgré un chiffre d'affaires important.

Nous étions en passe de réussir notre pari quand la COVID est apparue et nous a obligés à fermer notre structure

pendant un mois et demi.

Non seulement cela a de nouveau mis à mal économiquement l'entreprise et la partie commerciale de l'ESAT mais également les travailleuses et travailleurs de l'établissement qui ont été très affectés psychiquement par l'arrêt brutal du travail et du confinement qui en a suivi : nous avons dû mettre en place des suivis thérapeutiques à distance avec les personnes souffrantes.

Projections pour l'année 2021 :

- Finalisation de la réécriture du Projet d'établissement du FMR
- Poursuite des projets en cours
- Début du chantier de reconstruction du FMR
- Création d'un SAESAT de 5 places (Appel à candidature de février 2021)

11. Habilitation du Président à signer le bail à construction consenti par la Commune de Florensac, ayant pour objet la reconstruction du Foyer « Ma Résidence » et la construction de dix logements indépendants pour personnes handicapées vieillissantes

La ville de Florensac a fait l'acquisition d'une parcelle de 6000m² afin de permettre la reconstruction du Foyer ma Résidence et des 10 logements à destination de retraités en situation de handicap. La mise à disposition sera formalisée dans le cadre d'un bail à construction, en cours de rédaction par Maître Mouial, Notaire à Florensac.

Le projet de bail à construction prévoit en contrepartie le paiement par AVH à la ville de Florensac d'une redevance annuelle dont le montant est en cours d'évaluation par les Domaines, qui n'excédera pas 1000€ par an.

Dès que le bail sera rédigé, la ville et AVH le signeront.

Septième résolution

Madame Noëlle Martinez, représentante de la Ville de Florensac, ne prend pas part au vote.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité des votants, habilite le Président du Conseil d'Administration à signer le bail à construction avec promesse de vente consenti par la Commune de Florensac ayant pour objet la reconstruction du Foyer « Ma Résidence » et la construction de dix logements indépendants pour personnes handicapées vieillissantes.

12. En application de l'Article 5 des Statuts et du Règlement Intérieur ratification de la cooptation de Monsieur Patrick Montels et de Madame Annie Deloupy

Huitième résolution

L'Assemblée Générale ratifie les cooptations de Monsieur Patrick Montels (unanimité moins une abstention) et de Madame Annie Deloupy (unanimité moins une abstention), effectuées respectivement lors des Conseils d'Administration du 29 octobre 2020 et du 22 avril 2021.

13. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses posées.

III -De la compétence commune aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

14. Pouvoirs au porteur en vue des formalités

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur pour accomplir les actes et formalités nécessaires.

Avant de clôturer la séance, le Président remercie l'ensemble des personnes présentes et renouvelle ses sincères félicitations pour l'implication personnelle et sans faille de chacun pour assurer une continuité de service en cette période de pandémie.

Il rappelle que la signature de la convention de partenariat, Ville de Florensac, Groupe ALTRAD et AVH, relative à la construction des nouveaux équipements de l'espace « Ma Résidence » aura lieu le jeudi 17 juin prochain à 10 heures en mairie de Florensac.

Après la présentation du projet et les discours interviendra la signature officielle devant la presse. Trois arbres seront ensuite plantés sur le terrain :

- un ginkgo biloba pour Florensac

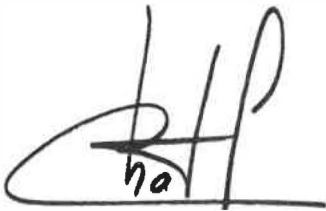
- un olivier pour Altrad
- un érable pour AVH.

Un verre de l'amitié clôturera la cérémonie.

Tout en donnant rendez-vous à chacun au mois de septembre il renouvelle les nécessaires recommandations de prudence et de respect des gestes barrières face au Covid qui n'est encore malheureusement pas derrière nous.

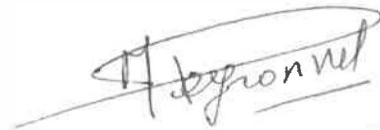
Plus rien n'étant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte,
Et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 h 15.

Jean-François Chatel

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JFC' with a large flourish underneath.

Président

Michèle Peyronnet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Peyronnet' with a large flourish underneath.

Secrétaire